Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 39

Artikel: Journal de l'Exposition nationale
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-195755

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La robe de la mariée.

Une aventure bizarre est arrivée samedi dernier, jour plus spécialement affecté aux mariages, dans un restaurant de l'avenue de la Grande-Armée, à Paris, où une noce était venue prendre un léger lunch, en attendant le tour au Bois.

Suivant l'usage, une petite table avait été réservée aux deux époux, et déjà le doyen des garçons, qui a vu plus de deux mille repas de noces, apportait le consommé, lorsqu'il fit un faux pas et envoya le contenu des deux bols sur la robe de la mariée.

Grand émoi parmi les assistants, cris, tapage, discussions, puis arrivée du patron, qui se confond en excuses.

— Ce n'est rien, ajoute-t-il. Que madame daigne passer dans un cabinet voisin et qu'elle quitte sa robe. Nous avons à côté un dégraisseur qui, en quelques instants, fera disparaître les traces de l'accident.

On accepta, et voilà la mariée en jupon court et en corset, enfermée dans un petit local qui en a vu bien d'autres, tandis que la noce se morfond et qu'un vieil oncle, ancien capitaine de gendarmerie, jure et sacre à qui mieux mieux.

Une demi-heure, une heure, deux heures se passent, et la robe ne revient pas.

Vers cinq heures, arrive une autre noce pour prendre possession du local, où elle doit dîner, mais les invités de la première refusent de céder la place, et une violente bagarre est sur le point de se produire.

On se décide enfin à aller trouver le dégraisseur. Mais en voilà bien d'une autre! La robe a été envoyée à la succursale de Puteau, car on avait oublié de dire qu'on l'attendait.

Bref, la mariée, à sa grande confusion, a été obligée de revêtir un grand pardessus d'hiver pour monter en voiture et rentrer avec son mari au domicile conjugal.

Espérons que cet incident n'aura pas semé la discorde entre les deux jeunes gens.

Musique et cheveux. — On sait que la musique exerce une grande influence sur le système nerveux; elle aurait même — si l'on en croit des observations faites en Angleterre — une action sur le cuir chevelu des musiciens. Certains instrumentistes, tels que les pianistes et les violoncellistes, gardent jusqu'à un âge fort avancé une chevelure très fournie. Mais d'un autre côté les instruments de cuivre, au contraire, seraient capables de fabriquer des têtes chauves, et l'on prétend même que le trombonne se chargerait de déplumer un crâne en moins de cinq ans.

La statistique, qui fourre son nez partout, démontre que la calvitie est très fréquente chez les médecins. Peut-être que la musique peu harmonieuse de leurs clients joue ici un rôle plus considérable que les nuits blanches ou les veilles prolongées.

Le marteau. — On nous raconte un joli incident arrivé lors de la collaudation du chemin de fer Apples-l'Isle.

On sait qu'une des opérations de la commission d'experts envoyée par le Département fédéral, pour reconnaître l'état d'une nouvelle ligne, avant d'en autoriser l'exploitation, est l'essai des freins.

Voici comment l'on procède :

Une fois le train en marche, un des experts crie tout à coup : *Faites le frein!* Puis, disant cela, il lance à terre un objet lourd — ordinairement un marteau — afin de pouvoir constater de combien de mètres le train a avancé depuis ce moment à celui de l'arrêt complet.

La femme d'un garde-voie, qui se trouvait en cet endroit, voyant tomber le marteau, s'empressa d'aller le ramasser, et courant après le train : « Messieurs, messieurs, tenez, vous avez perdu ce marteau. »

Un des rédacteurs du *Temps* raconte cette curieuse histoire de contrebandiers !

Je revenais d'Allemagne, moi troisième, dans un vagon de première. Un de nos compagnons de voyage nous conte, pour passer le temps, et avec une étourderie toute française, qu'il rapporte des cigares de contrebande et qu'il en a fourré un peu partout dans ses poches, qu'il est bien sûr qu'on ne les trouvera pas.

A la frontière, nous descendons tous.

Je le vois, quand il remonte en vagon, l'air penaud et mélancolique.

— On vous a donc pincé? lui dis-je en riant.

Il nous conta, moitié riant, moitié furieux, sa mésaventure. On aurait dit, ajouta-t-il, que les douaniers étaient prévenus. Ah! ils sont malins, ces gaillards-là! ils m'ont confisqué tous mes cigares et j'ai dû payer une amende de 50 francs.

Notre troisième compagnon de route avait jusque-là gardé le silence. Il prit la parole :

— Seriez-vous assez bon pour me dire ce que vous coûte en tout cette affaire ?

Notre homme dit un chiffre, je ne sais plus lequel.

L'autre tire flegmatiquement son portemonnaie, compte la somme.

— Permettez-moi, dit-il à l'homme aux cigares, de vous rembourser. C'est moi qui vous ai dénoncé! Je porte sur moi, autour de mon corps, pour 60,000 francs de dentelles sujettes aux droits. En vous désignant aux douaniers j'étais sûr de leur inspirer confiance. Ils n'ont pas même eu l'idée de me fouiller.

Le mot d'un pasteur. — Le pasteur D..... avait chargé l'un de ses paroissiens de lui procurer un moule de hêtre. Le bois fut amené quelques jours plus tard ; il était beau et sec, mais quand il fallut régler compte, le pasteur fit une grimace significative. Le paysan estimait son bois à un prix vraiment exagéré. Insensible aux justes observations de l'acheteur, il prétendait au contraire avoir fait une faveur.

Voyant la discussion prendre une tournure fâcheuse, le pasteur, se rappelant sa mission religieuse et pacifique, céda le pas au rusé paysan et lui dit en posant les écus sur la table :

« Eh bien, pour en finir, Daniel, voilà votre argent. Vous profitez si peu du pasteur le dimanche, qu'il faut bien que vous en profitiez la semaine.

Par-ci, par-là.

J'achetai l'autre jour chez un marchand de vins deux setiers de vin de 1893. En me le livrant, il me dit: « Voilà du vin de première qualité, il est d'une force telle qu'il pourrait facilement supporter le quart d'eau. »

Soit curiosité, soit motif d'économie, j'essayai d'ajouter l'eau indiquée.

Après avoir goûté le mélange, je cours, furieux, chez mon marchand et lui dis : « Vous êtes un misérable ; vous m'avez trompé ; j'ai ajouté le quart d'eau et votre vin est détestable. »

— Diable, me répondit-il, vous avez eu tort; j'en avais déjà mis suffisamment.

(Communiqué.)

Un père à un fils :

— Te voilà en vacances. Qu'as-tu appris au collège :

— On n'apprend jamais rien ; on nous cache les journaux.

Un de nos instituteurs de campagne, qui ne pouvait apprendre à ses écoliers à énumérer les divers cantons de la Suisse, imagina de les mettre dans l'ordre suivant pour mieux les inculquer dans leur mémoire :

Argovie et Fribourg, Bâle, Soleure et Berne,
Genève, Uri, Glaris, les Grisons et Lucerne,
Zug, Schaffhouse, Zurich, St-Gall, Vaud, Neuchâtel,
Thurgovie, Unterwald, le Valais, Appenzell,
Le Tessin et Schwytz, tous fiers du nom de Tell.

M. A..., avocat à V..., recevait dernièrement une bonne qu'on lui expédiait de la campagne pour soigner ses enfants. — L'envoi lui plut.

— Vous avez trente écus de gages, la nourriture et je vous habillerai, dit l'avocat.

La future bonne accepta ces offres avec une joie étonnée.

Le lendemain, à son lever, et pendant que les marmots étaient encore plongés dans un profond sommeil, M. A..., désirant mettre au courant sa nouvelle bonne de l'intérieur de son ménage, donna un coup de sonnette. Personne ne se présente. Nouveau coup de sonnette, même résultat.

M. A..., impatienté, court heurter à la chambre de sa bonne et lui crie :

— Vous ne m'avez donc pas entendu sonner?

— Si, monsieur.

— Alors, pourquoi ne venez-vous pas ?

— J'attendais.

— Comment, vous attendiez ?...

— C'est que, mossieu, il avait été convenu que vous m'habilleriez.

Notre avocat fut tellement abasourdi à cette réponse qu'il s'arracha les quelques cheveux qui lui restaient.

L'amour et la science :

Lui, très épris. — Oh! si vous pouviez voir le fond de mon cœur, vous ne douteriez plus de mon amour.

Elle, prenant son appareil Rœntgen. — Eh bien! je vais le regarder, asseyez-vous là !

Omelette au naturel. — Rien ne paraît plus simple à faire qu'une omelette au naturel, et cependant nos cuisinières la manquent très fréquemment. Elle est rarement assez délicate. Peut-être ce défaut est-il dû à la cuillerée de farine que plusieurs d'entre elles croient indispensable, et qui ne fait, au contraire, que d'empâter l'omelette. Voici comment il faut procéder :

Cassez dans un vase la quantité d'œufs nécessaire. Assaisonnez de sel fin, mettez-y un peu d'eau ou de lait et battez-les bien: plus ils seront battus, plus votre omelette sera légère. Faites fondre du beurre dans une poêle sans qu'il chauffe; versez-y vos œufs en continuant de les battre et faites-les cuire en secouant la poêle fort et souvent pour les détacher.

Lorsqu'ils seront cuits et de belle couleur, vous glisserez dessous un petit morceau de beurre. Retournez ensuite votre omelette, si vous le jugez à propos, ou contentez-vous de la plier en deux en la mettant sur un plat: de cette façon, elle sera moins sèche et par conséquent plus délicate.

Journal de l'Exposition nationale, nº 35 : L'industrie de la soie. — Kartographie. — Sociétés sténographiques en Suisse. — Halle des machines. — Une arme antique. Ginevra : La Citta. — Procédés de reproduction. — Une exposition nationale de musique. — Les vins à l'Exposition. — Chronique de l'Exposition. — Gravures.

Mot de l'énigme du 5 septembre : *Les deux pôles.* Ont deviné : MM. Faillettaz, Aigle; Café Vaudois, Lausanne ; Gaud, Lausanne ; Buttex, Nyon ; Lemanus, Bouveret; Mme Lux, Lausanne ; J. Métral, la Belotte ; Æschismann, Fontanesier; L. Orange, Genève, et une Yverdonnoise. — La prime est échue à M. Buttex.

L Monnet.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.